

Pour un Fonds d'Investissement de relance des HCR

- La Situation du Secteur HCR

Ce secteur est caractérisé par une myriade de TPE / PME dotées de très faibles Fonds Propres, voire de Fonds Propres Négatifs.

C'est valable principalement pour les Restaurateurs, mais aussi pour les Hôteliers notamment les nouveaux entrants (ex-cadres qui ont placé la totalité de leurs indemnités de départ anticipé ou de licenciement dans l'achat de fonds de commerce et se trouvent dépourvus de fonds propres), ainsi que les réseaux de Franchise.

Le fonctionnement de cette économie fondée sur le besoin de fonds de roulement négatif **s'écroule** dès lors que l'activité s'arrête.

Nous y sommes !

- Les mesures gouvernementales

Tous les instruments et mesures mis en place par le Gouvernement : Chômage partiel, PGE, Fonds National de Solidarité, engagement sans faille de la BPI (prêts Atout, Rebond, Tourisme) sont de formidables outils pour passer le confinement. Mais seulement cette période car ils ne permettent pas à eux seuls d'affronter l'avenir.

- Or les professionnels du secteur du tourisme et les CHR en particulier doivent préparer la reprise et vont devoir investir pour se relancer dans une compétition mondiale qui sera exacerbée, sous peine de disparaître !**

La liste des investissements est longue :

- Investissements sanitaires** : pour assurer la confiance des personnels et clients
- Investissements « verts »** : les besoins de vivre mieux, plus sain, plus exigeant du respect de la planète, les circuits courts, tous ces besoins n'ont pas disparus avec la crise. Bien au contraire ils vont revenir en force.
- Investissements dans le digital** : Nous avons vu comment ces dernières années, hôteliers comme restaurateurs se sont fait déposséder d'une partie de leurs fonds de commerce par les plateformes de réservations et autres sites d'opinion. La crise est une formidable occasion de reprendre le pouvoir dans sa commercialisation, sa distribution. Encore faut-il en avoir les moyens.

- **Investissements dans la formation professionnelle :** Formation des dirigeants à la gestion, au digital ...et de notre personnel. C'est le moteur de notre business. C'est une exigence de les former, de les faire progresser, de les motiver et ainsi de s'attacher du personnel compétent. Continuons d'être ce fameux ascenseur social. Le e-learning est à cet égard un formidable moyen d'assurer cette formation.
- **Investissements dans nos CFA,** il existe de vrais projets innovants (Ecole Hôtelière de Paris Médéric 2024) c'est le moment de les soutenir.
- **Notre proposition : La création d'un Fonds d'Investissement pour redonner aux hôtels, cafés, restaurants la capacité d'investir en dépit de leur surendettement et de leur manque de fonds propres :**
 - **La mission du Fonds d'investissement :**
 - Intervenir auprès des entreprises, après diagnostic, pour leur assurer des Fonds Propres nécessaires à un développement pérenne !
 - Opérer soit en Fonds Propres, soit en Quasi Fonds Propres, soit en Obligations Convertibles(je laisse les hommes compétents dans ce domaine juger des options)
 - **Sa dotation est assurée par :**
 - L'Etat
 - Les Assureurs. Il conviendrait d'exiger qu'ils consacrent un % de leurs placements dans ce Fonds.
 - Les Régions. Nous avons déjà l'assurance de la Région des Hauts de France d'y participer, pour peu qu'elle soit intégrée aux décisions sur son territoire,
 - Les banques et fonds d'investissement.
 - **Son pilotage par la BPI : Une banque qui connaît très précisément notre secteur, qui a un bon réseau territorial, proche de ses clients, et qui a fait la preuve de réactivité et efficacité dans cette période de crise.**
 - **Sa gouvernance : Les souscripteurs du Fonds.**

Telle est la réflexion et proposition du GNI